

—M. l'échevin Duquette demande que l'avenue Laurier soit expropriée.

Résolu: De demander à la Commission de la Voirie de faire préparer un plan de l'avenue Laurier, depuis la rue St-Denis jusqu'à l'avenue Papineau, ce plan devant indiquer les parties de cette avenue qui appartiennent à la Cité et celles qui ne lui appartiennent pas, l'espace où les tramways circulent et le coût probable de cette expropriation, et aussi un plan de la rue St-Denis depuis la rue Carrière jusqu'à l'avenue Laurier, indiquant les deux lignes de cette rue, l'ancienne et la nouvelle, et les terrains qui y ont été expropriés en vertu de la loi des expropriations annuelles.

—M. l'échevin Larivière donne avis de motion qu'il proposera, à la prochaine séance, l'expropriation de la rue Sherbrooke, depuis l'avenue Papineau jusqu'aux limites Est, aux frais de tous les propriétaires de la rue Sherbrooke.

—M. l'échevin Sadler propose, et il est

Résolu: De demander au Département en Loi de préparer un amendement pour obtenir le pouvoir d'exproprier, dans certains cas, une propriété qui projette sur une rue et y gêne la circulation.

—A la demande de M. l'échevin Lévesque, il est

Résolu: De demander aux évaluateurs de faire un rapport sur le montant total de la propriété imposable dans le parc LaFontaine, du côté Ouest de la rue Papineau.

—M. l'échevin L.-A. Lapointe donne avis qu'il demandera, à la prochaine séance, que la ruelle David soit expropriée.

—M. l'échevin Laviolette demande l'élargissement de la Place Papineau, et il est

Résolu: Que l'expropriation requise pour cet élargissement ait lieu à la condition que la Ville ne paie que \$8,000 du coût de cette expropriation, et que la balance soit payée au moyen d'une répartition prélevée sur tous les propriétaires d'immeubles situés dans le circuit qui sera borné comme suit: Au Nord-ouest par la limite Nord-ouest des lots ayant front sur le côté Nord-ouest de la rue Ste-Catherine, depuis la rue Visitation jusqu'à l'avenue DeLorimier; au Nord-est par une ligne s'étendant le long de l'avenue DeLorimier, depuis la limite en dernier lieu mentionnée jusqu'au fleuve St-Laurent; au Sud-est par le fleuve St-Laurent, depuis la limite en dernier lieu mentionnée jusqu'à une ligne qui serait le prolongement du milieu de la rue Visitation; au Sud-ouest par le milieu de la rue Panet, depuis le fleuve jusqu'à la rue Notre-Dame, et le milieu de la rue Visitation depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la limite Nord-ouest des lots ayant front sur le côté Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.

—M. l'échevin L.-A. Laponite propose, et il est

Résolu: Que la charte de la Cité soit refondue et que cette résolution soit envoyée au Département en Loi.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 25 octobre

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Leclaire, Mercier, Roy et Gallery.

1.—Soumis et lu un rapport du contremaître Paquette, informant la Commission que M. Cléophas Aubry s'est essuyé en tombant de sa voiture, et ajoutant qu'il avait bu quelques verres.

M. Cléophas Aubry se présente devant la Commission, et demande à être remboursé de son salaire pour le temps qu'il a perdu pour cause de maladie.

M. l'échevin Leclaire

Propose: Que M. Cléophas Aubry reçoive son plein salaire pour le temps qu'il a perdu.

M. l'échevin Roy propose en

Amendement: Que M. Cléophas Aubry reçoive la moitié de son salaire.

Ald. Duquette asked that Laurier Avenue be expropriated.

Resolved: To ask the Road Committee for a plan of Laurier Avenue, from St. Denis street to Papineau Avenue, the plan to show the parts of said avenue, belonging to the City, and parts which do not belong to the City; the space where tramways are operated and the approximate cost of said expropriation; and, also, a plan of St. Denis street from Carrière street to Laurier Avenue, showing the two lines of said street, the old one and the new one; and lands which have already been expropriated in accordance with annual expropriations.

Ald. Larivière gave notice of motion that he would, at the next meeting, move for the expropriation of Sherbrooke street, from Papineau Avenue to the Eastern City limits, entire cost payable by all the proprietors on Sherbrooke street.

Ald. Sadler moved, and it was

Resolved: That the Law Department be asked to prepare an amendment in order to obtain the power of expropriating, in certain cases, a property projecting over the street and impeding traffic.

At the request of Ald. Lévesque, it was

Resolved: To ask the assessors to report on the total amount of assessable property in La Fontaine park, on the West side of Papineau avenue.

Ald L. A. Lapointe gave notice of motion that he would at the next meeting, move for the expropriation of David lane.

Ald. Laviolette asked for the widening of Place Papineau, and it was

Resolved: That the expropriation required for said widening be done, provided the City shall not pay more than \$8,000 of the cost of said expropriation, and that the balance be paid by means of an apportionment imposed upon all the proprietors of real estate situated in the circuit bounded as follows: To the North-west by the North-western limits of lots fronting on the North-west side of Ste. Catherine street, from Visitation street to De Lorimier avenue; to the North-east by a line extending along De Lorimier avenue, from the limit aforesaid to the St. Lawrence river; to the South-east by the St. Lawrence river, from the aforesaid limit to a line which would be the extension of the middle of Visitation street; to the South-west by the middle of Panet street, from the river to Notre-Dame street, and the middle of Visitation street, from Notre Dame street to the North-west limit of lots fronting on the North-west side of Ste. Catherine street.

Ald. L. A. Lapointe moved, and it was

Resolved: That the City charter be consolidated and that this resolution be sent to the Law Department.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 25th of October.

Present: Ald. Major, chairman, David, Leclaire, Mercier, Roy and Gallery.

1.—Submitted and read a report from foreman Paquette, informing the Committee that Mr. Cléophas Aubry was injured by falling from his cart, and stating besides that he had taken a few glasses of liquor.

M. Cléophas Aubry appeared before the Committee and asked that he be reimbursed his salary for the time lost on account of illness.

Ald. Leclaire

Moved: That Mr Cléophas Aubry be paid his complete salary for the time he lost.

Ald. Roy moved in

Amendment: That Mr. Cléophas Aubry be paid half of his salary.